	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1 / 10
		Révision nr : 1
	Fatty acids, C16-18 and C18- unsatd., Me esters	Date d'émission : 11/02/2015
		Remplace la fiche :

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation : Fatty acids, C16-18 and C18-unsatd., Me esters
N° CE : 267-015-4
N° CAS : 67762-38-3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Catégorie d'usage principale : Utilisation industrielle, Usage professionnel, Utilisation privée

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison sociale de l'entreprise : Mercuria Energy Trading B.V. supplying for and on behalf of Mercuria Energy Trading S.A
Herculesplein 108
3584AA Utrecht , Netherlands
Téléphone +41 22 594 7000
Telefax: +41 22 594 3904
E-mail: emergency@sgs.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : +32 3 575 11 30 (SGS 24/7 Emergency Hotline)

BELGIE/BELGIQUE

Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum/Giftnotrufzentrale +32 70 245 245
c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid

FRANCE

ORFILA
Hôpital Fernand Widal +33 1 45 42 59 59

SWITZERLAND

Centre Suisse d'Information Toxicologique
Swiss Toxicological Information Centre +41 442 51 51 51

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Classification conformément au Règlement (UE) 1272/2008/CE

Classification CLP : La substance n'est pas classée comme dangereuse conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP].

Non classé

2.1.2. Classification conformément aux Directives UE 67/548/CE ou 1999/45/CE


Classification : La substance n'est pas classée comme dangereuse selon la directive 67/548/CEE.

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

2.2.1. Étiquetage conformément au Règlement (UE) 1272/2008

Non applicable.

 MERCURIA <small>MERCURIA ENERGY TRADING BV</small>	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2 / 10
		Révision nr : 1
	Fatty acids, C16-18 and C18- unsatd., Me esters	Date d'émission : 11/02/2015
		Remplace la fiche :

2.2.2. Étiquetage selon les Directives (67/548/CEE - 1999/45/CE)

Sans rapport

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom de la substance	Identificateur de produit	%	Classification conformément à la Directive 67/548/CEE
Fatty acids, C16-18 and C18-unsaturated, Methyl esters	(N° CAS) 67762-38-3 (N° CE) 267-015-4 (N° index CE) -	100	Non classé

Nom de la substance	Identificateur de produit	%	Classification conformément au règlement (UE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]
Fatty acids, C16-18 and C18-unsaturated, Methyl esters	(N° CAS) 67762-38-3 (N° CE) 267-015-4 (N° index CE) -	100	Non classé

Pour le texte complet des phrases R- et (EU)H- dans cette section, voir section 16.


3.2. Mélanges

Non applicable

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.
Contact avec la peau	: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.
Contact avec les yeux	: Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.
Après absorption	: Rincer la bouche abondamment à l'eau. Consulter un médecin.
Conseils supplémentaires	: Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Protection individuelle: voir paragraphe 8 Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Traitement symptomatique.

 MERCURIA <small>MERCURIA ENERGY TRADING BV</small>	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3 / 10
		Révision nr : 1
	Fatty acids, C16-18 and C18- unsatd., Me esters	Date d'émission : 11/02/2015
		Remplace la fiche :

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	: Pas d'effets adverses prévus.
Contact avec la peau	: Pas d'effets adverses prévus.
Contact avec les yeux	: Pas d'effets adverses prévus.
Ingestion	: Pas d'effets adverses prévus.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Données non disponibles

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié	: Eau en aérosol, mousse résistante à l'alcool, Extincteur à sec, Dioxyde de carbone
Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité	: Jet d'eau de forte puissance

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'incendie	: Combustible
Dangers spécifiques	: Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement. Produits de combustion dangereux: Oxydes de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers	: Equipement spécial de protection en cas d'incendie. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau. Eliminer en observant les réglementations administratives. Évacuer la zone.
-----------------------	--

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence


Personnel non formé pour les cas d'urgence	: Évacuer la zone. rester face au vent/garder du recul par rapport à la source. Assurer une aération suffisante. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Protection individuelle: voir paragraphe 8 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
Équipes d'intervention	: Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Prendre les mesures de précaution et d'entraînement pour la décontamination d'urgence et l'élimination des déchets. Protection individuelle: voir paragraphe 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
---	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage	: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Endiguer.
-----------------------	--

 MERCURIA <small>MERCURIA ENERGY TRADING BV</small>	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4 / 10
		Révision nr : 1
	Fatty acids, C16-18 and C18- unsatd., Me esters	Date d'émission : 11/02/2015
		Remplace la fiche :

Méthodes de nettoyage - déversement mineur: Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel)., Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.
Méthodes de nettoyage - déversement important: Les déversements importants devraient être récupérés mécaniquement (par pompage) pour être éliminés., Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.
Pour minimiser la formation de vapeurs, utiliser de la mousse.
Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques.
éliminer les déchets des produits et les conteneurs utilisés selon le droit local en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Protection individuelle: voir paragraphe 8
Evacuation: voir paragraphe 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Assurer une aération suffisante.
Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
Protection individuelle: voir paragraphe 8
Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières incompatibles.
Voir également section 10
Assurer un contrôle approprié du processus pour éviter une production de déchets en excès (Temperature, concentration, pH, temps).
ne doit pas entrer en contact avec le sol, l'eau de surface et la nappe phréatique.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale : maintenir une bonne hygiène industrielle.
se laver les mains avant les pauses et aussitôt après la manipulation du produit.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
stocker les vêtements de travail séparément.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.


7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Ne pas entreposer près de ou avec les matériaux incompatibles repris dans la section 10.
enceindre les facilités de stockage pour empêcher une pollution du sol et de l'eau en cas de déversement.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Matériaux d'emballage : Conserver/Stocké uniquement dans le récipient d'origine.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

 MERCURIA <small>MERCURIA ENERGY TRADING BV</small>	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5 / 10
		Révision nr : 1
	Fatty acids, C16-18 and C18- unsatd., Me esters	Date d'émission : 11/02/2015
		Remplace la fiche :

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition : Aucune donnée disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection individuelle : Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Demi-masque (EN 140)
Masque complet (EN 136)
Type de filtre: A / P
La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants! (EN 137)

Protection des mains : Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374), Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Protection oculaire : utiliser une protection oculaire adaptée. (EN166)

Protection corporelle : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection contre les dangers thermiques : N'est pas exigée dans les conditions normales.
Utiliser un équipement spécial.

Mesures techniques de contrôle : Assurer une aération suffisante.
Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition
Maniement sûr: voir paragraphe 7 .
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
s'assurer que l'équipement est convenablement mis à la terre.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : ne doit pas entrer en contact avec le sol, l'eau de surface et la nappe phréatique.
Se conformer à la législation communautaire applicable en matière de protection de l'environnement.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : vert, jaune

Odeur : légère

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : Aucune donnée disponible


Point de fusion/point de congélation : Aucune donnée disponible

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point éclair : 170 °C

Vitesse d'évaporation : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable, liquide

 MERCURIA <small>MERCURIA ENERGY TRADING BV</small>	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6 / 10
		Révision nr : 1
	Fatty acids, C16-18 and C18- unsatd., Me esters	Date d'émission : 11/02/2015
		Remplace la fiche :

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	:	Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	:	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur	:	Aucune donnée disponible
Densité	:	0,875 - 0,885 g/cm ³ (at 20 °C)
Densité relative	:	Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau	:	Aucune donnée disponible
Solubilité en d'autres milieux	:	Aucune donnée disponible
Coefficient de distribution (n-octanol/eau)	:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	:	Aucune donnée disponible
Viscosité	:	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	:	Non applicable Il n'est pas nécessaire d'effectuer un essai, du fait que la molécule ne comporte aucun groupe chimique susceptible d'avoir des propriétés explosives.
Propriétés comburantes	:	Non applicable La méthode de classification ne s'applique pas car il n'y a pas, dans la molécule, de groupes chimiques associés à des propriétés oxydantes.

9.2. Autres informations

Données non disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité : Combustible
Référence à d'autres sections: 10.4 & 10.5

10.2. Stabilité chimique

Stabilité : Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses : Néant dans des conditions normales de traitement.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Maniement sûr: voir paragraphe 7

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles : Substances dangereuses oxydantes, Des bases fortes, Maniement sûr: voir paragraphe 7

10.6. Produits de décomposition dangereux


Produits de décomposition dangereux : Référence à d'autres sections: 5.2

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)

Fatty acids, C16-18 and C18-unsaturated, Methyl esters (67762-38-3)	
DL50/orale/rat	> 2000 mg/kg

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 7 / 10
		Révision nr : 1
	Fatty acids, C16-18 and C18- unsatd., Me esters	Date d'émission : 11/02/2015
		Remplace la fiche :

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.) pH: Aucune donnée disponible
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.) pH: Aucune donnée disponible
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
Mutagenicité sur les cellules germinales	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
Cancerogénité	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.) Effets sur la fertilité : NOAEL 1000 mg/kg Toxicité pour le développement : NOAEL 1000 mg/kg
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)

Fatty acids, C16-18 and C18-unsatd., Me esters (67762-38-3)	
--	--

Indications diverses	NOAEL, subchronic, par voie orale, Rat: 1000 mg/kg poids corporel/jour
----------------------	--

Danger par aspiration	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
-----------------------	---

Autres informations

Symptômes liés aux propriétés physiques, chimiques et toxicologiques, Pour plus d'information, se reporter à la section 4

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

12.2. Persistance et dégradabilité


Persistance et dégradabilité : Facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : Ne montre pas de bioaccumulation.
Coefficient de distribution (n-octanol/eau) : Aucune donnée disponible
Facteur de bioconcentration (FBC) : 3,307

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité : Volatilité : 784 Pa m³/ mol (25 °C)
Absorption/Adsorption/Désorption : Log Koc = 2.7 (22 °C)

 MERCURIA <small>MERCURIA ENERGY TRADING BV</small>	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 8 / 10
		Révision nr : 1
	Fatty acids, C16-18 and C18- unsatd., Me esters	Date d'émission : 11/02/2015
		Remplace la fiche :

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données de PBT/vPvB : Cette substance ne remplit pas les critères PBT/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

12.6. Autres effets néfastes

Autres informations :

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

produit déchet: : ne doit pas entrer en contact avec le sol, l'eau de surface et la nappe phréatique.
éliminer soigneusement les conteneurs vides et les déchets.
Maniement sûr: voir paragraphe 7
Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à la récupération/au recyclage.
Le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération
Si le recyclage n'est pas possible, éliminer en suivant les règlements locaux concernant l'élimination des déchets

Emballages contaminés : Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.
Éliminer en observant les réglementations administratives.
Même après usage, ne pas percer ou incinérer.
Ne pas vider le récipient avec de la pression.

Liste des propositions pour les code déchets/désignations des déchets selon le CED : Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Numéro ONU : NA

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport : NA

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

14.3.1. Transport par voie terrestre

ADR/RID : Non classifié pour cette voie de transport.
Classe(s) : Non applicable

14.3.2. Transport par voie fluviale (ADN)

ADN : Non classifié pour cette voie de transport.

14.3.3. Transport maritime


IMDG : Non classifié pour cette voie de transport.
Class or Division : Non applicable

14.3.4. Transport aérien

ICAO/IATA : Non classifié pour cette voie de transport.
Class or Division : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : NA

 MERCURIA <small>MERCURIA ENERGY TRADING BV</small>	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 9 / 10
		Révision nr : 1
	Fatty acids, C16-18 and C18- unsatd., Me esters	Date d'émission : 11/02/2015
		Remplace la fiche :

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : Non applicable.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Code: IBC : Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Limites d'utilisation : Non applicable

Ce produit contient un ingrédient conforme à la liste des substances candidates de l'Annexe XIV de la Réglementation REACH 1907/2006/CE.

: aucune/aucun

Autorisations : Non applicable

15.1.2. Directives nationales

DE : WGK : 1

15.2. Évaluation de la sécurité chimique


Évaluation de la sécurité chimique : Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour cette substance.

SECTION 16: Autres informations

Références littéraires et sources importantes des données : CSR

Abréviations et acronymes

: DNEL = Dose dérivée sans effet
 DMEL = Effet minimum dérivé
 PNEC = La concentration prévisible sans effet
 OEL = Limites d'exposition professionnelle - Limites d'exposition à court terme
 TWA = Moyenne pondérée dans le temps
 LC50 = Concentration létale médiane
 LD50 = Dose létale médiane
 LL50 = Taux létal médian
 EC50 = Concentration effective médiane
 EL50 = Median effective level
 ErC50 = EC50 en termes de diminution du taux de croissance
 ErL50 = EL50 en termes de diminution du taux de croissance
 NOEL = Dose sans effet observé
 NOEC = Concentration sans effet observé
 NOELR = Taux de charge sans effet observé
 NOAEC = Concentration sans effet nocif observé
 NOAEL = Dose sans effet toxique observé
 EWC = Le code européen des déchets
 NA = Non applicable
 N.O.S. = non spécifiées ailleurs

 MERCURIA <small>MERCURIA ENERGY TRADING BV</small>	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 10 / 10
		Révision nr : 1
	Fatty acids, C16-18 and C18- unsatd., Me esters	Date d'émission : 11/02/2015
		Remplace la fiche :

VOC = Composés organiques volatils
 Relation quantitative structure-activité (QSAR)
 ADN = Accord Européen relatif au Transport International des Marchandises Dangereuses par voie de Navigation du Rhin
 ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
 CLP = Classification, étiquetage et emballage conformément au règlement (CE) 1272/2008
 IATA = Association internationale du transport aérien
 IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses
 LIE = Limite inférieure d'explosivité/Limite inférieure d'explosion
 LSE = Limite supérieure d'explosion/Limite supérieure d'explosivité
 REACH = Enregistrement, évaluation, autorisation et restrictions de substances chimiques
 WGK = Wassergefährdungsklasse (Catégorie de pollution des eaux selon la législation du régime hydrolique allemande)
 ABM = Algemene beoordelingsmethodiek (Methodologie générale d'évaluation)
 STOT = Toxicité spécifique pour certains organes cibles
 BTT = Temps de pénétration (durée maximale de port)

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la directive CEE 1999/45/CE, 67/548/CE, 1272/2008/CE et au règlement de la commission CEE 1907/2006/EC (REACH) Annexe II.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.